L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 AVRIL 1884. 37me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 12 AVRIL 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme deux feuilletons.

Ventes qui ont lieu ce jour, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés de choix dans le second district. No 95 rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, résidence en briques avec mansarde. No 189 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, résidence en briques à un étage avec mansarde ; No 199 rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, résidence en briques à trois étages ; coin des rues Bourbon et Dumaine, résidence en briques à un étage avec mansarde.

PAR JAS. P. GUINAULT—Vente pour effectuer un partage, résidence élevée sur piliers sur la rue St-Philippe, Nos 330, 332 et 334, maison en bois rue St-Louis No 465, terrain vacant rue Dumaine, entre Prieur et Roman ; propriétés faisant face aux rues Lharpe et Derbigny, près du marché St-Bernard ; cottage en bois rue Ste-Anne No 182, cottage en bois rue Orleans No 403 ; cottage en bois rue Tonti No 165 ; terrains sur coin Ste-Anne et Prieur ; vente pour satisfaire une hypothèque : propriété No 229 rue Prieur, formant le coin des rues Prieur et Hôpital.

PAR HOEY & O'CONNOR—Propriétés ameublées et terrains nus dans le premier et le septième districts.

Ventes qui ont lieu ce jour à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur dans le deuxième district.

PAR MATHER & HOMES—Une occasion rare propriétés du deuxième district ; résidence élégante connue comme No 295 rue Bourbon, coin Quartier, récemment mise en parfait ordre, la résidence cottage qui touche celle ci dessus sur la rue Quartier.

Maison de résidence de valeur et complètement aliénée dans le Deuxième District, à l'encan, ce jour, MM. Mather & Homes encanteurs vendront à midi, à la Bourse d'encan Arcade cette élégante maison de résidence en briques à deux étages portant le No 295 rue Bourgogne, coin Quartier et un cottage de résidence indépendant derrière, portant le No 93. Pour de plus amples renseignements voir l'annonce et les plans sur les lieux de la vente.

Les Levées.--Les débouchés.

Jamais, peut-être, question n'a été plus controversée que celle des Levées de Mississippi. Il s'est formé, à ce sujet, deux écoles opposées, qui se font une guerre ouverte et se reprochent mutuellement les maux dont souffre notre immense Vallée.

Jusqu'à présent, c'est le système des Levées continues, de l'encaissement du fleuve, qui l'a emporté ; c'est celui dont, depuis plus de cent cinquante ans, on poursuit l'application, et il faut convenir que ses précédents ne sont pas heureux. Est-il mauvais en principe et faut-il le condamner ? C'est là une question qu'il ne nous appartient pas de résoudre et sur laquelle les hommes spéciaux ont seuls le droit de se prononcer. Encore n'est-il pas bien sûr qu'ils puissent le faire sans y mettre un certaine dose de témérité, car il est bien certain qu'il n'a été appliqué que d'une façon maladroite ou imparfaite. Ici, les levées étaient presqu'absentes ; là, trop peu solides ; nulle part, un plan bien arrêté à l'avance n'avait présidé à leur construction.

Le système Eads est donc encore dans l'ordre des choses livrées à la discussion, aux disputes de l'école. Mais si le gouvernement a l'intention d'en maintenir l'exécution, il est grand temps qu'il se mette sérieusement à l'œuvre et en finisse une bonne fois. Il manque à tous ses devoirs, en laissant un des territoires les plus fertiles de l'Union, en proie à des désastres qui se renouvellent, tous les ans, avec une régularité désespérante et prennent, chaque fois, de plus vastes proportions.

En attendant, il nous faut constater les progrès que fait dans les esprits le système contraire—celui des débouchés.

Il y a, dans la paroisse des Avoyelles, un homme qui a fait une longue étude de cette question qui intéresse des millions de citoyens, et de la solution de laquelle dépend le salut ou la perte de la plus riche Vallée du monde.

Le Dr Jas Ware est, depuis longtemps, un des défenseurs les plus ardents, les plus convaincus, du système des débouchés. Il va plus loin. Il voudrait que l'on traitât le Mississippi comme les Babyloniens traitaient l'Euphrate, comme les Egyptiens ont toujours traité le Nil : faire avec lui des compromis, le guider—mais le contrôler, le morigéner, le resserrer, jamais."

A la bonne heure ; mais nous voilà en face d'enormes crevasses qui se sont déclarées du haut en bas de la Louisiane ; le Dr en estime l'étendue à vingt-cinq milles—chiffre désolant. Que faire en pareille occurrence ?

—"Laissez-les ouvertes, dit-il. Il faut que les eaux trouvent à se caser quelque part. Votre système consiste à forcer un verre ordinaire de contenir la valeur d'une bouteille. Quoi d'étonnant qu'il se produise des débordements ?"

Vos levées ou vos digues—ce qui est exactement la même chose—empêchent les eaux d'aller où les pousse la nature. Plus vous resserrez le fleuve, plus ses flots acquièrent de violence. Plus vous hausser les levées, plus les flots haussent eux-mêmes ; plus, par conséquent, vous augmenter le danger et grossissez les désastres qui en résultent.

Ce n'est pas qu'il faille détruire les levées, conserver les crevasses que la nature a produites et reconstruire de nouvelles levées, à un, deux, trois milles en arrière de celles qui existent aujourd'hui, suivant que la conformation du terrain vous l'indiquera, à vous ou aux ingénieurs qui dirigeront vos travaux.

Quant aux bance, aux barres qui se forment au milieu du fleuve, aux endroits où se sont déclarées les crevasses, il n'en faut rien retrancher pour la navigation. Ils disparaissent, généralement avec la baisse du fleuve.

Ici, il s'élève une grave objection ; toutes les propriétés qui ont été asquises et mises en culture, et qui vont être ainsi livrées aux flots, ne seront-elles pas perdues de la sorte ?

Le docteur Ware répond pas directement mais à cette question ; elle n'est pas, en effet, du ressort de l'ingénieur. Pourtant, nous trouvons une solution indirecte dans les lignes suivantes que nous reproduisons :

"Ce que je demande, c'est que l'on adopte un plan capable de sauver la Louisiane, à moitié perdue, aujourd'hui ; que, par exemple, on rouvre les débouchés qui ont été imprudemment fermés ; qu'on en crée cinquante autres, s'il le faut ; que, derrière les levées qui sont impuissantes, parce qu'elles sont trop rapprochées ; il s'en élève une nouvelle ligne, à un, deux, trois milles de distance, suivant que le jugeront convenable les hommes de l'art, depuis le haut du fleuve jusqu'au Golfe ; que ces arrière-levées soient simplement assez fortes, pour arrêter l'envahissement des flots et les empêcher de pénétrer au-delà, et l'on se créera, dans l'espace compris entre les deux lignes, une sorte de paradis terrestre, l'intérieur sera à jamais à l'abri des désastres qui le désolent depuis trop d'années."

Tel est le plan proposé par le Dr Ware. C'est la première fois que nous voyons donner au système des débouchés du Mississippi un pareil développement. Il soulève de graves problèmes ; le lecteur les aperçoit aussi bien que nous. Nous ne nous chargeons pas de les résoudre, encore moins d'attaquer ou de défendre les idées du docteur. Nous nous contentons de les exposer aussi fidèlement, aussi impartialement que possible.

Mais ce que nous n'hésitons pas à faire, c'est de presser, de conjurer les différents Etats de la Vallée, ainsi que le gouvernement général, d'en finir avec la situation actuelle, qui est véritablement lamentable. La Louisiane, qui en souffre le plus, est la victime de maux qu'elle n'a pas attirés sur elle et dont la responsabilité retombe sur l'Union. Que l'Union fasse donc son devoir et rende à notre Etat la justice à laquelle il a droit, la sécurité d'où dépend son avenir.

Le Dr CHARLES TURPIN, que la maladie a retenu, plusieurs jours, chez lui, prévient ses clients qu'il a repris l'exercice de sa profession.

Il les remercie des marques de sympathie qu'ils lui ont prodiguées.

M. Hippolyte Pont vient d'adresser à M. le vicomte Paul d'Abzac, consul-général chargé du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, un rapport officiel émané de M. Peixotto, consul des Etats-Unis à Lyon, relatif au port St-Louis-du-Rhône.

Plus rapproché de l'intérieur de la France que tous nos autres ports méditerranéens, le port St-Louis offre des avantages et une économie exceptionnelle au commerce maritime. Sa profondeur est de six mètres au-dessous de la basse mer, et communément six mètres trente.

Le canal et le bassin de port St-Louis-du-Rhône étant creusés dans un terrain d'alluvion, il sera toujours facile d'augmenter le tirant d'eau. Par sa situation Port St-Louis crée à la marine marchande un fait de sortie à bon marché et en quantité illimitée.

Les négociants qui voudraient prendre connaissance des documents envoyés par M. Hippolyte Pont sont priés de s'adresser au Consulat de France.

Le gouverneur a renommé l'hon. Chas. E. Fenner juge de la cour suprême de la Louisiane.

Le 10 avril, l'eau continuait à monter lentement, à Morgan City.

A la même date, l'Atchafalaya était à 2 pieds trois pouces au-dessous de la marque des hautes eaux de 1882 et de 1 pied 3 pouces au-dessus de celles de 1883. Il y avait eu baisse de 1 pouce et demi dans les vingt-quatre heures.

L'eau de la crevasse Davis, paroisse St-Charles, menaçant de détruire la levée construite dans le but de protéger Alger, l'administration du département des travaux publics de la Nile-Orléans a fourni la pompe et les accessoires que demandait l'inspecteur.

Nous venons de recevoir, de M. Herbelin, fixé temporairement à Covington, (paroisse St. Tammany. Louisiane,) où il se livre à l'élevage en grand du ver à soie, une lettre extrêmement intéressante, dont nous voulons reproduire quelques passages :

A "Mulberry's Grove", où il est établi, il a, en ce moment, $2,800,00 vers écloz, et malgré les changements brusques, de la température, il n'a subi aucun fâcheux accident ; le nombre de maladies a été infiniment petit ; encore les trois-quarts des quelques insectes attaqués ont-il été sauvés, et ils seront en état de faire leurs cocons.

Sur 34 onces mise à l'éclosion, 8 sont à leur quatrième âge ; dans quelques jours les vers commenceront la montée, c'est-à-dire qu'ils grimperont dans les branchages que l'on a préparés pour eux, afin de commencer à filer leur soie, à former leurs cocons.

8 autres onces, (race Cévennes blanche) sont à leur 3e âge ; les vers fileront dans une quinzaine tout au plus.

10 autres (race Cévennes jaune) sont éclosés à la même époque, et les vers feront leurs cocons dans deux semaines.

8 onces (race dite Andrinople, blanche) en sont à leur 3e âge et en parfait état. Les vers sont destinés à la reproduction.

Les 34 onces dont nous venons de parler, occupent un espace de 250 pieds carrés. A mesure que les vers grandissent, il leur faut un plus grand espace. Outre la magnanerie centrale de Mulberry's Grove, M. Herbelin en a établi, tout alentour, quatre autres, d'assez grandes dimensions ; en fait, toutes les dépendances de l'hôtel sont converties en magnaneries. A mesure que les vers grossissent, ils y sont distribués. L'espace pris par les cinq magneries contient 2760 pieds carrés.

A l'état actuel, les vers ont déjà mangé 17,000 livres de feuilles. A la fin de l'éducation ils en auront dévoré 63,000. Le tout est fourni par 360 magnifiques mûriers de 18 à 20 ans, ainsi que par une foule d'autres qui existent depuis nombre d'années dans les différentes propriétés de Covington, et que M. Herbelin a fait réserver pour son usage personnel.

Covington nous fait l'effet de devenir le centre de la sériciculture en Louisiane, et c'est à qui y plantera le plus de mûriers.

Il va s'y faire, par les soins de M. Herbelin, aidé de M. John Abd-El-Nour, l'habile directeur de ses magneneries un essai bien intéressant : l'élevage, au plein air, sur les arbres eux-mêmes, des races Andrinople, tel qu'il se pratique en Syrie.

Un premier essai sur quelques centaines de vers a été tenté, la semaine dernière, et il a réussi. L'insecte s'abrite sous la feuille s'il fait mauvais temps ; il choisit lui-même sa nourriture. Si le climat de la basse Louisiane le permet, l'élevage, dans de pareilles conditions, sera une véritable conquête. Quand toutes ces chenilles commenceront à filer leurs cocons sur les arbres, le spectacle sera fort curieux.

A Lewisburg, une nouvelle magnanerie vient de s'établir par les soins de M. Herbelin ; elle est dirigée par M. Marrell, qui vient d'arriver d'Europe, pour se livrer à l'industrie sériricole.

Cette semaine, M. Herbelin, laissant la direction de ses magneneries à M. Abd-El-Nour, part pour Brookhaven où il va mettre à l'éclosion 16 onces de graines, dans la magnanerie qu'a établie M. Menelas sur sa grande propriété.

C'est, croyons-nous au retour, de M. Herbelin qu'auront lieu les excursions à Covington, excursions qu'attendent avec impatience un grand nombre de personnes.

Quand, il y a quatre-vingts ans, le drapeau américain flotta, pour la première fois, sur St. Louis, c'était un tout petit village qui comptait 150 maisons, 3 rues. Il n'y trouvait une pauvre petite église en bois brut. Quelle différence avec le St. Louis d'aujourd'hui ! C'est une grande ville. La petite chapelle d'alors a été remplacée par un magnifique café.

Nous lisons, dans la *République Française*, du 29 mars :

La Chambre a repoussé la demande d'urgence présentée par M. Barodet en faveur de la révision immédiate, illimitée, intégrale, radicale. Le président du conseil a déclaré qu'il saisira le Parlement de la question au commencement de la prochaine session de mai.

M. Barodet a déclaré à la tribune,—pour la première fois si nous ne nous trompons,—du moins, avec cette netteté et au nom de ses collègues de la Ligue, il a déclaré que le Congrès ne leur inspire aucune confiance et que la révision ne pourra s'opérer véritablement qu'à l'aide d'une Constituante. Ainsi l'extrême gauche ne voulait obtenir d'urgence la convocation du Congrès que pour signifier d'urgence au Congrès qu'il est une autre forme de l'usurpation, qu'il n'a aucun droit et ne peut que se démettre sur-le-champ de sa fonction entre les mains d'une Constituante.

Cette troisième Assemblée, dernière émanation du suffrage universel et seule expression légitime de la souveraineté nationale, siégerait à côté des deux autres. Elle nous donnerait, à n'en pas douter, la Constitution idéale. Après quoi les trois Assemblées rentreraient le même jour dans le sein du suffrage universel, et la République serait fondée.

Tel est, en raccourci, le plan admirable que l'orateur de l'extrême gauche a présenté à ses collègues pour opérer la révision et remédier du même coup à la crise industrielle. La Chambre ne s'est pas laissé séduire. Elle est demeurée sceptique devant l'exposé de ces profondes conceptions. Mais elle a pris acte des doléances du gouvernement, elle les a soulignées et elle a montré la ferme volonté d'aborder et de résoudre la question de révision au mois de mai prochain.

Cet engagement avait été pris de part et d'autre, il y a longtemps déjà. Nous n'avons jamais douté qu'il ne fût tenu à l'heure dite. S'il n'y avait pas d'utilité bien grande, il n'y avait pas non plus tout au moins, quatre ou cinq sujets très vantés, et l'ensemble en est des plus satisfaisants.

Elle se montrera dans la comédie *Deuce of Hearts*, une nouvelle connaissance pour notre public, si nous ne nous trompons.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE—C'est demain, dimanche, qu'aura lieu au Fair Grounds la grande fête organisée par l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. Il y aura feu d'artifices de jour et de nuit, tours merveilleux sur la corde raide, ainsi que d'autres divertissements, le tout sur un fond de bal magnifique. Le prix du billet est de 50 cents seulement. Si le temps est propice, ce que nous souhaitons, la fête sera une des plus brillantes et des plus animées qui auront jamais été données aux Fair Grounds.

Le discours que M. le président du conseil a prononcé hier dans l'interpellation sur les affaires de Madagascar mérite une entière approbation, dit la *République Française*, du 28 mars. Après avoir constaté avec un légitime orgueil que les diatribes et les clameurs contre la politique coloniale ne trouvent plus que de loin en loin des échos de plus en plus affaiblis, M. Jules Ferry a caractérisé avec autant de modération que de fermeté les droits et les prétentions légitimes de la France à Madagascar. L'union régime a légué à la République un héritage considérable et précieux dans la grande île malgache. La République, au contraire, du second empire, gardera cet héritage intact et le développera.

N'abandonner à Madagascar aucun des droits acquis de la France est le principe principal qui a guidé la politique de M. Challemel-Lacour dans cette affaire et qui guide et guidera désormais celle de M. Jules Ferry. Le second est de ne rien brusquer et de persévérer, malgré le mauvais vouloir avéré des plénipotentiaires hova, dans le rôle de bonne volonté. Le général Galliéni après l'héroïque amiral Pierre a fait comprendre au gouvernement de Tananarive que la République n'entendait pas être dédée et vaincue par des gouvernants aussi perfides que sauvages. Mais les bombardements de Majunga et de Tamatave suffisent pour le moment. Si les Hovas qui comprennent si mal la leçon des Hovas l'ont pas encore été assez intimidés pour accepter l'ultimatum de la France, ils l'ont été assez pour le pousser à risquer d'ici longtemps en dehors de leurs nids d'aigles de Tananarive, et jamais notre protectorat n'a s'est exercé avec plus d'éclat sur la côte orientale de l'île. Que si les moyens pacifiques échouaient définitivement, il serait toujours temps d'aviser. Aujourd'hui, rien ne presse. Nous sommes à Madagascar, nous y resterons. La Chambre comme le pays peuvent en être convaincus.

Telles sont les déclarations de M. Jules Ferry, et nous les approuvons encore une fois avec la plus vive satisfaction. "Etre sage et modéré, avoir toujours raison, c'est aussi le principe du Mirabeau qui celui auquel le président du conseil a rendu hier un nouvel hommage. Nous l'en félicitons, étant parfaitement assurés qu'il saura, s'il le faut, se montrer à Madagascar aussi énergique et persévérant qu'en Tunisie et au Tonkin.

La Chambre, d'ailleurs, et nous tenons à l'en applaudir, n'a marchandé au gouvernement ni sa confiance ni son concours. C'est par 450 voix contre 32 seulement que l'ordre du jour affirmant les droits de la France à Madagascar a été voté. Pour un instant, toutes les divisions se sont effacées. Au scrutin, il n'y a pas eu de droite, il n'y a pas eu d'extrême gauche. M de Mun a hautement revendiqué l'honneur d'avoir signé l'ordre du jour ; M de Lanessan, l'auteur de l'interpellation, a vivement déclaré qu'il le voterait. Selon l'expression de M. le président du conseil, on s'est bien réellement trouvé dans une de ces heures malheureusement trop rares où l'élan du patriotisme est plus fort que l'esprit de parti. Cette trêve aux dissentiments politiques qui s'est faite spontanément sur la question de Madagascar se reproduira, nous voulons l'espérer, sur les autres questions de politique extérieure. Dans tous les cas, on ne peut que prendre à excellent augure le vote d'hier ; il fait honneur à la Chambre, et notamment aux différentes fraction de l'opposition.

Grande Exhibition Orientale.—La clôture de la grande exhibition orientale sera portée à demain, lundi, au soir. Lundi, l'entrée sera gratuite et les prix extraordinairement réduits. Tout le monde voudra profiter de ce dernier jour. Voir aux annonces.

La *Constitution*, d'Atlanta, Géorgie, a bien raison de dire que c'est surtout dans le bâtiment, que se mesure l'étendue des progrès du Sud. Les villages se succèdent, dans notre section, avec une rapidité qui tient du prodige.

Il y a 12 ans, une compagnie de capitalistes achetait 60 acres pour y fonder ce que l'on appelle, depuis, Birmingham ; aujourd'hui, cette ville est un centre manufacturier plein de vie, ayant de 12,000 à 15,000 habitants.

Il y a 10 ans, deux capitalistes, achetaient un terrain minier et y fondaient le petit hameau d'Anniston ; aujourd'hui le petit hameau a 5000 âmes.

Un actionnaire avait jeté $12,005 dans l'entreprise de Birmingham, qui passait pour une sorte d'aventure ; à cette heure, ses actions valent $250,000.

Shoanoke, en Virginie, est un autre exemple bien frappant à citer. Cette localité ne date que de 25 ans ; elle a aujourd'hui plusieurs milliers d'habitants. Dernièrement, une compagnie s'est formée, à Atlanta, en vue d'essayer de fonder une nouvelle ville ; elle a acheté un terrain le long de la rivière Tennessee, dans l'Alabama, à l'endroit où ce cour d'eau commence à être navigable.

Elle veut y fonder une ville qu'elle appellera d'avance Sheffield. Elle possède la, en abondance, du fer, du charbon, du bois de charpente. C'est, d'ailleurs, une région très fertile. Elle aura bientôt, de très gros capitaux à sa disposition. Dans quelque temps, peut-être, Sheffield sera un centre important d'industrie. Avec Anderson, Birmingham, Koa, notre, cela fait quatre villes qui auront fait des progrès comme on n'en a jamais vu. Un pareil spectacle est bien fait pour déterminer les capitaux étrangers à venir à nous.

Confidences :

—Comment voulez-vous que je la quitte ? Elle menace à chaque instant de se jeter par la fenêtre. Elle l'ouvre même toute grande, cette fenêtre, et je suis forcé de la refermer.

—C'est votre tort, mon cher ; ouvrez la vous-même, la croisée, et s'en elle qui la fermera—de peur de passer un rhume.

—Nos dépêches de ce jour annoncent la mort d'une des célébrités de l'époque, M. JEAN BAPTISTE DUMAS, chimiste, dont la réputation est universelle, dont l'œuvre restera.

M. Dumas, qui, jusqu'à ses derniers jours, garda toute son élévation et sa profondeur d'esprit, était né le 14 juillet 1800.

Perte immense pour la science, perte douloureuse pour tous ceux qui l'ont connu ; le cœur chez lui était aussi grand que le talent. Un homme de bien de moins ; radieuse lumière éteinte.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — C'est aujourd'hui qu'ont lieu les deux dernières représentations de Mlle Charlotte Thompson et de sa troupe, qui depuis quinze jours obtiennent à l'Académie de Musique une vogue méritée.

Ces artistes nous ont donné un répertoir varié, au cours de la première semaine ; ils ont fait reparaître devant le public de la Nouvelle-Orléans des œuvres aimées, auxquelles on peut, on doit souvent revenir, parce qu'elles ont une valeur littéraire, une valeur scénique.

Pour la seconde semaine, une seule pièce a tenu l'affiche et l'aura tenue jusqu'au bout.

Le fait s'explique aisément. Le drame *The Sea of Ice* a porté, et la continuité des belles recettes a prouvé qu'il excitait vivement la curiosité publique. Dans de pareilles conditions, la direction aurait commis un acte d'inintelligente administration, si elle ne s'était pas fixée à ce spectacle.

Aujourd'hui, comme tous ces jours derniers, en matinée et en soirée, il emplira encore la salle.

Demain, début d'une nouvelle *combination* qui, croyons-nous, sera malheureusement la dernière de cette saison.

La troupe avec laquelle nous allons faire connaissance, a été avantageusement citée dans les villes les plus considérables des Etats-Unis ; elle compte tout au moins, quatre ou cinq sujets très vantés, et l'ensemble en est des plus satisfaisants.

Elle se montrera dans la comédie *Deuce of Hearts*, une nouvelle connaissance pour notre public, si nous ne nous trompons.

Grande Réduction de Prix. Le magnifique steamer français BORDEAUX, de la Compagnie Commerciale, nouvelle-ment aménagé et réunissant toutes les commodités et améliorations modernes pour passagers, partira directement pour le Havre vers le 27 avril courant. Ce navire est sous les ordres du sympathique et populaire commandant Recouloux, le commodore de la flotte et un des marins les plus expérimentés de France. Ceux qui se disposent à faire un voyage en Europe ne sauraient trouver meilleure occasion.

Pour les prix (très réduits) de première, secondes et de entrepont s'adresser au

FORSTALL, CLAYTON & CIE.
4avril—— 173 Commune.

Avis.

AVIS public est par le présent donné qu'il sera présenté à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, une loi en faveur de J. E. Broo, S H McQuoid, John Stoinof Jr, C. Trémoulet et leurs associés, pour leur concéder, à eux et à leurs successeurs ayant droit, une charte ou privilège de Loterie, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés et qui en découlent, sous la raison de "New Orleans and Shreveport Lottery Company". Leur capital sera d'un million de dollars, et leur privilège durera jusqu'à l'année 1895, à moins qu'il ne soit abrogé plus tôt à une élection générale de l'Etat. Il sera payé pour ledit privilège quarante mille dollars annuellement au trésor de l'Etat.

Nlle Orléans, 7 avril 1884.

A vendre.—L'ancienne résidence du commerce, sise à la Pointe Coupée, avec les animaux, etc. Sur la propriété se trouvent des arbres fruitiers de toute espèce. S'adresser aux bains de la rue Conti 102, 104 et 106 rue Conti.
5 avril—1 mois

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curte, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que broderie, laine, au pointe, au dire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand à bien l'institut.
17 sept—

F. JAHNKE,

(Brevété pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,

Importateur et marchand de Pierres plates sélectionnées et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.
23jan—

Vaccination.

MME VERGEZ, Sage femme, préviens les dames de sa clientèle qu'elle vaccine, tous les samedis, à midi précis, à son domicile, rue Royale, 189, entre Ste Anne et Dumaine.
20mars—1mois jeu sam dim PP

LA CREOLINE,

—DU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant.

M. Edw. J. Lowell vient de publier une histoire fort intéressante des Hessois qui ont servi d'auxiliaires aux Anglais pendant la guerre de l'indépendance américaine. Les détails qu'il donne ne sont peut-être pas complètement nouveaux, mais ils étaient restés épars dans une foule d'ouvrages. M. Lowell a eu le mérite d'aller puiser aux sources et de réunir tous les documents existants en un volume aussi instructif qu'intéressant.

Il ne faut pas croire que les Hessois soient venus en Amérique volontairement, et que ce soit de propos délibéré qu'ils ont servi d'auxiliaires aux Anglais. Tout au contraire, ils avaient été loués à la Grande Bretagne par leur souverain, comme un véritable troupeau. C'était à contre-cœur qu'ils se battaient contre les Américains, bien que, tout le temps, ils se soient conduits bravement.

De 1776 à 1783, ce corps allemand expédié en Amérique, était fort de 20,000 hommes. Durant cette période, 30,000 furent envoyés en Amérique, et 17,383 retournèrent en Allemagne, à la fin de la guerre. 12,000 étaient morts en Amérique ou s'y étaient établis d'une façon permanente. L'Angleterre payait aux Princes de Hesse 1,770,000 livres sterling pour le service de leurs mercenaires, sans compter la paie des soldats et les frais de recrutement et d'équipement.

Ce n'était vraiment pas cher, dit M. Lowell, car c'étaient d'excellents soldats. Ils se sont bien battus à Hubbarton et Freeman's Farm. A Saratoga, ils ont été les plus exposés au feu ; à White Plains, à Fort Washington, ils ont déployé une rare bravoure. A Trenton, à Red Bank, ils se sont laissés battre à plate couture, mais la surprise de Trenton est due entièrement à la stupide témérité de leur commandant, Rall, qui, par mépris pour les Américains, n'avait pas voulu s'entourer d'ouvrages en terre.

Rarement les Hessois ont manqué du courage et de la discipline nécessaires, pendant cette guerre, dit M. Lowell ; ils ont été victimes d'un commandement divisé et dont les deux chefs ne s'entendaient pas, et, bien souvent, les Anglais les ont traités avec un dédain qu'ils ne méritaient pas.

Il y avait jalousie entre Holster et sir Wm Howe, entre Reidesel et Burgoyne. La rivalité s'étendait parfois jusqu'aux officiers inférieurs et aux soldats ; de là les nombreuses querelles qui éclataient dans les camps.

Le "Journal Officiel" a publié, récemment, une lettre du ministre du commerce de France adressée à la commission supérieure du travail des enfants et des filles mineures dans l'industrie. M. Hérisson pense qu'il est nécessaire de demander à une loi nouvelle d'imposer la réglementation de la durée du travail, non pas seulement aux usines et manufactures, mais à tous les établissements auxquels la loi de 1874 s'applique actuellement, et prie la commission de lui faire connaître ses vues sur toutes les modifications qu'il lui paraîtrait utile d'apporter à la législation sur le travail industriel.

M. le ministre du commerce a également saisi le comité consultatif d'hygiène publique de l'examen d'un projet de loi sur l'hygiène des établissements industriels.

Décédée hier soir, à 8 1/2 heures à l'âge de 22 ans, Mlle MARIE COSTA. Ses amis et connaissances sont priés de l'accompagner, ce jour, de la maison mortuaire, No 142 rue d'Orléans.

Décédé hier, à l'âge de 39 ans HENRY GERBER natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Hoffman et C Gerber, Tonnet et A Lafond sont invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 12 avril 1884, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, No. 142 rue d'Orléans.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, ainsi que de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.
Portes de Sandeman & Co. Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en caisses.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Fin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Leçons d'Espagnol.

Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 186.
20mars—

Bureau du "New Orleans City and Lake Railroad Company." No 101 rue du Canal, au second, Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue le 19 du courant, un Dividende de Trente cents (30 cents) par action a été déclaré payable à partir du JEUDI, 10 avril 1884. Le livre de transferts sera fermé du 31 mars au 10 avril.

W. E. LEVERICH, Secrétaire.
26 mars—au10avril

Magasin de Duhamel, opticien,

14 rue de Chartres.

Vente du fonds de marchandises à bas prix, par décret de la Cour, avec le consentement des créanciers, pour régler la succession de Mme C. DUHAMEL. Grande Marqueine
15mars—1m

Grande Réduction de Prix.

LE magnifique steamer français BORDEAUX, de la Compagnie Commerciale, nouvellement aménagé et réunissant toutes les commodités et améliorations modernes pour passagers, partira directement pour le Havre vers le 27 avril courant. Ce navire est sous les ordres du sympathique et populaire commandant Recouloux, le commodore de la flotte et un des marins les plus expérimentés de France. Ceux qui se disposent à faire un voyage en Europe ne sauraient trouver meilleure occasion.

Pour les prix (très réduits) de première, secondes et de entrepont s'adresser au

FORSTALL, CLAYTON & CIE.
4avril—— 173 Commune.

Avis.

AVIS public est par le présent donné qu'il sera présenté à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, une loi en faveur de J. E. Broo, S H McQuoid, John Stoinof Jr, C. Trémoulet et leurs associés, pour leur concéder, à eux et à leurs successeurs ayant droit, une charte ou privilège de Loterie, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés et qui en découlent, sous la raison de "New Orleans and Shreveport Lottery Company". Leur capital sera d'un million de dollars, et leur privilège durera jusqu'à l'année 1895, à moins qu'il ne soit abrogé plus tôt à une élection générale de l'Etat. Il sera payé pour ledit privilège quarante mille dollars annuellement au trésor de l'Etat.

Nlle Orléans, 7 avril 1884.

A vendre.—L'ancienne résidence du commerce, sise à la Pointe Coupée, avec les animaux, etc. Sur la propriété se trouvent des arbres fruitiers de toute espèce. S'adresser aux bains de la rue Conti 102, 104 et 106 rue Conti.
5 avril—1 mois

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curte, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que broderie, laine, au pointe, au dire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand à bien l'institut.
17 sept—

F. JAHNKE,

(Brevété pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,

Importateur et marchand de Pierres plates sélectionnées et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.
23jan—

Vaccination.

MME VERGEZ, Sage femme, préviens les dames de sa clientèle qu'elle vaccine, tous les samedis, à midi précis, à son domicile, rue Royale, 189, entre Ste Anne et Dumaine.
20mars—1mois jeu sam dim PP

LA CREOLINE,

—DU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant.

LA GRANDE VENTE

—A—

$1.15! $1.15!

Bottes Montantes pour Enfants
$1.15 LA PAIRE.

Bottes en peau pour fillettes,
$1.15 LA PAIRE.

Escarpins pour dames, plusieurs genres,
$1.15 LA PAIRE.

Bottes en peau pour dames,
$1.15 LA PAIRE.

Bottes solides pour enfants
$1.15 LA PAIRE.

Brodequins montants pour dames,
$1.15 LA PAIRE.

Bottes montantes pour fillettes,
$1.15 LA PAIRE.

Souliers bas pour dames,
$1.15 LA PAIRE.

Et grands nombres d'autres genres tous marqués à
$1.15 LA PAIRE.

Ne perdez pas de temps et visitez la maison, vous serez convaincus que c'est là le véritable bon marché.

1000 paires bottes SPRING HILLS, en chevreau, pour enfants, en vente à

95 SOUS LA PAIRE.

LA FAMEUSE PANTOUFLE en TOILE POUR DAMES, A

10 SOUS LA PAIRE.

Les bottes en peau pour bébés, à

42 SOUS LA PAIRE.

Bottes souples, pour dames, en peau, en vente à

$1.00 LA PAIRE.

Brodequins forts, cousus, pour fillettes, BONNE AFFAIRE,

95 SOUS LA PAIRE.

La nouvelle pantoufle Tampico, pour dames, cousue à la main, souple, bien unie et durable,

95 SOUS LA PAIRE.

Grande Variété de bottes à boutons, pour dames, à

$1.50 LA PAIRE.

Ne pas oublier que si vous venez de l'avant Mardi Gras, la belle Bouche, la belle Mort, et tout ce qui va de mieux est la première maison d'ici. Catalogues illustrés expédiés sur demande dans toutes les parties du pays.

Demandez les billets pour le grand tirage du 4 juillet. 250 lots en jouissance. Le plan est expliqué sur chaque billet. C'est le plus grande vente à prime qui ait jamais été faite ici.

Les agents sont demandés de chaque ville et dans toutes les parties du Sud. Les agents sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouche Jacque — Gaetano Spepio
Benet Alexandre — Gelas